

Labelle, Marie et Paul Hirschbühler. 2001. «Les clitiques arguments en serbo-croate et dans l'histoire du français». Dans Claude Muller, Paulo de Carvalho, Laurence Labrune, Frédéric Lambert, & Katja Ploog (éditeurs) *Clitiques et Cliticisation*, Actes du Colloque de Bordeaux. 109-132. Publications Honoré Champion, Paris.

## **Les “clitiques” arguments en serbo-croate et dans l’histoire du français**

Marie Labelle, Université du Québec à Montréal & CSLI, Stanford University

Paul Hirschbühler, Université d’Ottawa et CSLI Stanford University

### **Introduction**

Il existe deux grands types d’approches aux pronoms dits clitiques: des approches lexicalistes et des approches essentiellement syntaxiques.

Une approche syntaxique pose que les clitiques pronominaux sont des têtes lexicales occupant une position syntaxique propre et ayant les mêmes propriétés syntaxiques que d’autres têtes lexicales; ils sont dits actifs syntaxiquement. Cette existence syntaxique ne va toutefois pas de pair avec l’indépendance phonologique; les clitiques sont phonologiquement dépendants d’un hôte sur lequel ils s’appuient, une propriété généralement rapportée à des caractéristiques prosodiques les empêchant de compter comme mots phonologiques (cf. Anderson 1996, van der Leeuw 1977), par exemple l’absence d’un accent de mot intrinsèque les forçant à se rattacher à un mot phonologique bien formé.

Une approche lexicaliste traditionnelle considère les clitiques comme des affixes flexionnels (non sujets aux principes gouvernant le composant syntaxique de la grammaire). Dans une conception lexicaliste traditionnelle, les règles syntaxiques combinent des mots complètement bien formés issus du composant morphologique, y compris des mots complexes formés d’une base et d’un ou de plusieurs affixes pronominaux. Ces affixes doivent toutefois être interprétés comme des arguments ou modificateurs d’un prédicat. Dans le cas le plus simple, il s’agit du prédicat correspondant à la base à laquelle ils sont associés morphologiquement. Dans les cas où l’affixe pronominal est interprété comme argument ou modificateur d’un autre élément que celui dont il est un affixe, des mécanismes supplémentaires sont requis (pour le français, voir par exemple Miller 1992, Miller & Sag 1995, 1997).

Parallèlement à ces deux types d’approches, diverses approches “mixtes” ont été développées ces dernières années, qui incluent un composant morphologique postsyntaxique. C’est notamment le cas dans le cadre de morphologie a-morphe (Stephen Anderson 1992) et de la morphologie distribuée (cf. Bonet 1991, Halle & Marantz 1993, Harris, 1997). Dans ce dernier cadre, les noeuds terminaux des représentations syntaxiques contiennent, plutôt que les clitiques eux-mêmes, des matrices de traits morpho-syntaxiques (typiquement, et minimalement, les traits phi de personne, nombre, genre et cas) dont l’épellation produira les clitiques. Le composant syntaxique de la grammaire est

responsable de la position syntaxique de la matrice de traits correspondant au clitique, du lien existant entre le clitique et une autre expression dont il est argument ou modifieur, et, éventuellement, de la constitution de têtes complexes à partir de têtes indépendantes du fait d'opérations d'incorporation (adjonction d'une tête à une tête). Ces matrices de traits sont ensuite prises en charge par le module morphologique et soumises à divers types d'opérations, notamment des opérations de dislocation locale (rattachement par adjonction d'une tête à une tête adjacente) particulièrement pertinentes pour le rattachement des clitiques à leur hôte, et des opérations d'appauvrissement, de fusion et de fission sur les matrices de traits.<sup>1</sup> Ce type d'approche ne fait pas disparaître la distinction entre affixe et clitique, puisqu'il ne fait pas disparaître, parmi les mots syntaxiques déficients du point de vue prosodique, la distinction entre ceux qui pallient à cette déficience par le simple rattachement phonologique à un hôte, et ceux qui le font par l'adjonction (syntaxique ou morphologique), et qui acquièrent ainsi un statut que l'on peut considérer comme affixal.

Ceci dit, dans la pratique, la détermination du statut affixal ou clitique d'un élément n'est pas toujours aisée, malgré les critères de distinction de Zwicky (1977) et Zwicky & Pullum (1983) auxquels il est généralement fait référence, notamment dans divers travaux portant sur le français (cf. Labelle 1985, Miller 1991 et Auger 1993). Dans la foulée des travaux de Miller (1991), une série de chercheurs ont réaffirmé la nécessité d'une approche affixale des pronoms clitiques du français et d'autres langues romanes en se basant sur des critères comme les suivants: adjacence obligatoire au verbe, ordre rigide des clitiques dans le groupe de clitiques, trous arbitraires dans les combinaisons possibles, élision obligatoire devant voyelle, idiosyncrasies morphophonologiques. Dans cet article, nous mettons en question, non pas la possibilité que les pronoms clitiques du français contemporain puissent ou doivent être traités comme des affixes à un niveau particulier de représentation, celui-ci variant selon le modèle général adopté, mais plutôt plusieurs des critères sur la base desquels ce traitement est justifié. Il nous semble que ces critères ne permettent pas des conclusions aussi fortes que celle proposée. Nous prendrons Miller (1991) comme point de référence, d'une part parce qu'il s'agit sans doute de la discussion récente la plus complète sur la distinction entre affixes et clitiques, en particulier en ce qui a trait aux clitiques/affixes pronominaux du français et des langues romanes en général, et d'autre part parce que nous réexaminons certains des faits de l'évolution des pronoms conjoints du français abordés par Miller dans sa discussion.

### **TYPES D’AFFIXES ET DE CLITIQUES: CRITÈRES DE DISTINCTION**

Miller distingue trois types d'éléments qui ont pu recevoir l'appellation de 'clitiques': les clitiques post-lexicaux, les affixes syntagmatiques, et les affixes de tête.

Les **clitiques post-lexicaux** sont des clitiques "simples". Ce sont des mots syntaxiquement indépendants qui s'appuient phonologiquement sur un mot qui précède ou qui suit.

---

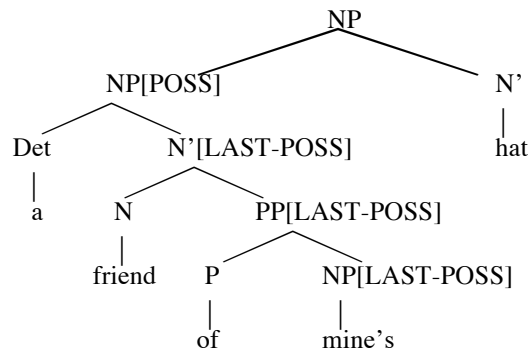
<sup>1</sup> Le module morphologique est responsable de l'ordre relatif des clitiques et des idiosyncrasies que leur réalisation manifeste.

Les **affixes syntagmatiques** sont affixés à un mot qui se trouve à la frontière gauche ou droite d'un syntagme, quelle que soit la catégorie de ce mot. Par exemple, Miller analyse le morphème de possessif de l'anglais comme a) un suffixe indifférent à la catégorie de la base b) qui s'attache au dernier mot c) du syntagme possessif (désignant le possesseur).

- (1) 's: [X+\_\_](=suffixe d'un mot de catégorie indéterminée X)  
 [+DERNIER] (=apparaît en dernière position du syntagme)  
 [POSS] (= possessif)

Dans son analyse, illustrée en (2), le composant morphologique crée des mots comme *mine's* ayant le trait [DERNIER] ([LAST]). Ce trait se propage sur tous les niveaux syntaxiques le dominant, jusqu'à la racine du syntagme possessif; il force le constituant sur lequel il apparaît à se trouver en dernière position du constituant syntaxique dont il est un constituant immédiat.

- (2) A friend of mine's hat (Miller 1991:121)



Les **affixes de tête** sont les affixes traditionnels (p. ex. la flexion verbale). Ils sélectionnent une tête lexicale d'une catégorie spécifique et s'attachent morphologiquement à elle.

L'existence de trois catégories de morphèmes possibles impose de déterminer, dans chaque cas, à quel type on a affaire. Miller propose les critères donnés au tableau 1. Dans la perspective défendue par Miller, il n'existerait pas de "clitiques spéciaux" dans le sens de Zwicky (1977), c'est-à-dire des clitiques post-lexicaux réalisés dans une position syntaxiquement distincte de celle des expressions non clitiques correspondantes: ces éléments sont analysés comme des affixes. Pour Miller, les clitiques objets pronominaux du français contemporain sont des affixes de tête.

Tableau 1

Clitiques post-lexicaux	Affixes syntagmatiques	Affixes de tête
<ul style="list-style-type: none"> <li>•Mots syntaxiquement indépendants qui doivent s'appuyer prosodiquement sur un mot voisin</li> <li>•Position déterminée par règles syntaxiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Position à la borne gauche (PREMIER) ou à la borne droite (DERNIER) d'un syntagme</li> </ul>	Position à la gauche ou à la droite d'une tête lexicale
<ul style="list-style-type: none"> <li>•Attachement purement prosodique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Attachés morphologiquement (comme préfixe ou suffixe) au premier ou au dernier mot du syntagme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Attachés morphologiquement (comme préfixe ou suffixe) à la tête du syntagme</li> </ul>
(La négation des propriétés ci-contre)	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Ordre fixe,</li> <li>•Sujets aux règles d'élision, de liaison,</li> <li>•Haplologie,</li> <li>•Restrictions de cooccurrence,</li> <li>•Trous arbitraires dans les possibilités de combinaison</li> <li>•Coordination des clitiques impossible</li> <li>•Idiosyncrasies morpho-phonologiques</li> <li>•Sujets aux règles de phonologie lexicale</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>•Portée sur deux éléments coordonnés</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>•Répétition obligatoire sur deux éléments coordonnés</li> </ul>

Dans la suite de cet article, nous allons défendre l'idée qu'il existe effectivement des "clitiques spéciaux" et remettre en question plusieurs des critères retenus pour faire le tri entre affixes et clitiques. Nous considérons d'abord le cas des clitiques de deuxième position du serbo-croate, puis celui des clitiques du français, en portant une attention spéciale à l'ancien français. Dans les deux cas, le choix entre une approche lexicale et une approche syntaxique n'est pas évident. Nous utiliserons le terme *clitique* dans un sens pré-théorique pour parler des éléments considérées et *clitiques post-lexicaux (simples ou spéciaux)*, *affixes syntagmatiques* et *affixes de tête* pour indiquer la catégorie morphologique exacte des morphèmes discutés.

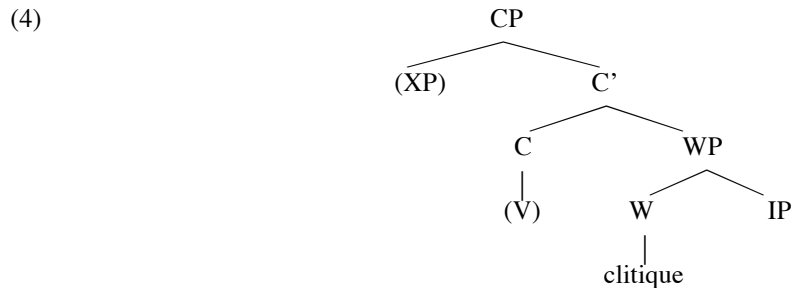
### LE CAS DU SERBO-CROATE

Comme beaucoup de langue slaves, le serbo-croate a des clitiques qui apparaissent après le premier syntagme ou après le premier mot de la phrase.

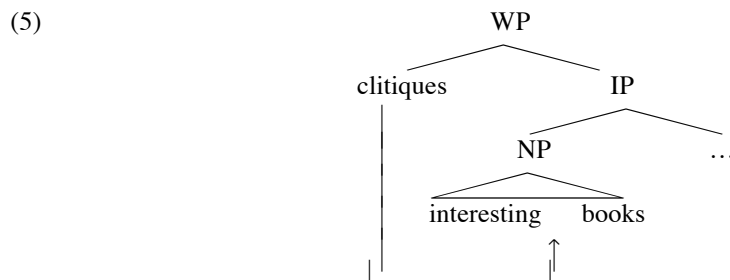
- (3) a. Zanimljive knjige **mi** stalno kupuje Zoran. (Franks:(7b))  
interesting books me.dat constantly buys Zoran  
'Zoran is constantly buying me interesting books.'
- b. Kupovao **mi je** stalno zanimljive knjige. (Franks:(10))  
bought me.dat aux.3sg constantly interesting books  
'He was constantly buying me interesting books.'
- c. Zanimljive **mi** knjige stalno kupuje Zoran. (Franks:(8b))  
interesting me.dat books constantly buys Zoran  
'Zoran is constantly buying me interesting books.'

Une analyse où la position des clitiques de seconde position est fixée syntaxiquement est développée dans de nombreux articles par Rivero (par exemple, dans Rivero 1994), qui propose que ces clitiques occupent la position fonctionnelle complément de C (notée WP ici, pour Wackernagel Phrase), la tête fonctionnelle la plus haute de la proposition. Elle rend compte de (3a) en déplaçant une catégorie maximale sous SpecCP et de (3b) en

déplaçant le verbe sous C. Une seule de ces deux positions — C et SpecCP — pouvant (et devant) être remplie, le clitique se trouve toujours en seconde position. La présence de matériel à la gauche du clitique permet de satisfaire l'exigence qu'a celui-ci de ne pas apparaître en position initiale, peut-être parce qu'il est lexicalement spécifié comme enclitique. Le même effet est obtenu si le clitique est adjoit à IP (Halpern 1995).



Plus complexe est le cas de l'exemple (3c), suggérant que le clitique peut suivre le premier mot de la phrase même si le résultat amène celui-ci à interrompre un constituant. Les analyses syntaxiques qui viennent d'être esquissées ne prédisent pas l'existence d'exemples de ce type. La question est de savoir si le clitique interrompt vraiment un constituant ou pas. Halpern (1995) propose une règle d'inversion prosodique: lorsque, dans une structure comme en (5), le clitique n'est précédé d'aucun constituant, il se place, au moment de l'épellation phonologique, après le premier mot du constituant qui suit.



Franks (1998) soutient que, lorsque le clitique semble interrompre un constituant, 1) il ne suit pas nécessairement le premier mot (ex. (6a)) et 2) il suit en fait le premier constituant, dont certains éléments, ici un nom, ont été extraits avant que le (reste du) constituant vienne occuper la position initiale (ex. (6b)).

- (6) a. \X(U stara raspala prljava) **smo** \X(kola) sjeli (Franks:(12b))  
 in old decrepit dirty aux.1pl. car sat  
 'We got into a dirty decrepit old car.'
- b. \X(U veliku) **je** Jovan us\*ao \X(sobu) (Franks:(30b))  
 in big aux.3sg Jovan walked room  
 'Jovan walked into a large room.'

S'il a raison, ces exemples ne posent pas de problèmes pour une analyse syntaxique du type de celle illustrée en (4).<sup>2</sup>

Notons toutefois que les clitiques apparaissent dans un ordre fixe (7) et que le clitique accusatif féminin *je* est remplacé par *ju* devant son homophone l'auxiliaire *je* (8):

(7) Groupe de clitiques en serbo-croate :  
(*li*<sup>3</sup>)- auxiliaire clitique -pronom datif - pronom accusatif - pronom réfléchi - *je*

(8) a \*Milan *je* *je* video.  
b Milan *ju* *je* video.  
Milan 3 sg.F-ACC AUX vu  
'Milan l'a vue.'

Anderson (1996: 186 et note 17) signale aussi que lorsque le clitique *je* correspond au génitif féminin, l'un des deux *je* disparaît (on aurait donc un cas d'haplogogie), ou bien la séquence *je je* est produite, mais est considérée comme moins acceptable. Si l'ordre fixe des morphèmes, les règles d'allomorphie et l'haplogogie sont des diagnostics de l'affixation lexicale, il semble qu'on ait un appui pour une analyse affixale.

Une analyse affixale des mêmes phénomènes à l'aide des mécanismes proposés par Miller pour l'affixation de clitiques poserait que le clitique est un affixe syntagmatique. Il s'agirait 1) d'un suffixe 2) ayant le trait [+DERNIER], ces deux spécifications le forçant à apparaître suffixé au dernier mot d'un syntagme; 3) il faudrait ensuite une règle qui assure que le syntagme en question est le premier syntagme maximal de la phrase.

(9) clitiques : domaine d'affixation: premier syntagme de la phrase  
[+DERNIER]  
[X+\_\_] (=suffixe d'une base X)

Cette analyse rendrait facilement compte de (3a), mais le cas de (3b) semble requérir plutôt une règle du type de (10), où le clitique est suffixé au premier mot de la phrase. La règle (10) diffère de (9) à la fois en ce qui concerne le domaine d'affixation du clitique (syntagme vs phrase) et le choix du mot sur lequel le clitique est affixé dans ce domaine (le premier ou le dernier).

<sup>2</sup> Pour divers cas d'interruption de constituant par un clitique, cf. Anderson (1996, 1997). Anderson propose que les clitiques de seconde position correspondent à des traits fonctionnels de la proposition dont le site d'épellation est déterminé, dans un cadre Optimaliste, par l'interaction de deux contraintes: NON-INITIAL(cl, D) (le clitique n'est pas initial dans un domaine D – ici la phrase) et EDGEMOST(cl, Left, D) (le clitique veut être le plus près possible de la frontière gauche d'un domaine D). L'ordre relatif des clitiques dépend de la force de la contrainte EDGEMOST associée à chaque clitique. Comme le choix du noeud syntaxique auquel les traits fonctionnels préfigurant les clitiques sont associés est indépendant des principes déterminant la réalisation de ces traits, nous ne voyons pas comment cette approche traiterait les restrictions sur la répartition des clitiques dans des propositions distinctes discutées en relation avec les exemples (11) et (12).

<sup>3</sup> Le morphème de question *li* est sujet à des règles de placement particulières.

- (10) clitiques : domaine d’affixation: phrase  
 [+PREMIER]  
 [X+\_\_] (=suffixe d’une base X)

Le cas de (3c) se ramènerait à (9) ou (10) selon que l’on adopte l’analyse de Franks ou non.

Si l’on exclut le cas de (3c), qui pose des difficultés particulières, l’approche syntaxique et l’approche lexicale semblent rendre compte de la position des clitiques, mais, dans le cas de l’analyse lexicale, il semble que ce soit au prix d’une homonymie généralisée des clitiques.

Toutefois, Steve Franks mentionne un fait qui nous semble être, sinon un casse-tête, du moins un fait inattendu pour le genre d’analyse lexicale que nous venons d’illustrer. Dans les cas où le verbe principal permet la montée des clitiques, lorsque plusieurs clitiques appartiennent sémantiquement à la proposition subordonnée, certains locuteurs permettent à ceux-ci de se répartir entre la proposition matrice et la subordonnée (Franks 1998: 15, ex. (28) et section 3.1.2, dans laquelle sont discutés des faits comparables du tchègue ).

- (11) a. Marija **mu** z\*eli da **ga** predstavi.  
 Maria him.dat wants C him.acc introduces  
 ‘Maria wants to introduce him to him.’
- b. Êelio **sam mu** da **ga** kupim.  
 wanted aux.1sg him.dat C it.acc buy.1sg  
 ‘I wanted to buy him it.’
- c. Marko **mu je** z\*elio da **ga** kupi.  
 Marko him.dat aux.3sg wanted C it.acc buy.3sg  
 ‘Marko wanted to buy him it.’

Mais lorsqu’ils sont séparés, les clitiques compléments doivent apparaître dans la phrase dans l’ordre dans lequel ils apparaîtraient s’ils faisaient partie du même groupe de clitiques. S’il est possible de placer le clitique datif dans la principale tout en laissant l’accusatif dans la subordonnée, il n’est pas possible de placer le clitique accusatif dans la principale en laissant le datif dans la subordonnée.

- (12) a. \*Marija **ga** z\*eli da **mu** predstavi.  
 b. \*Êelio **sam ga** da **mu** kupim.  
 c. \*Marko **ga je** z\*elio da **mu** kupi.

Le problème posé par ces exemples pour une analyse affixale n’est pas de générer des mots ayant les clitiques observés, c’est d’avoir les clitiques appropriés aux bons endroits. Pour l’exemple (12a), par exemple, par quel mécanisme empêcher le mot *da+mu* d’être placé dans la subordonnée lorsque le mot *Marija+ga* se trouve dans la principale? Il semble qu’ici, des facteurs syntaxiques doivent être mis en oeuvre pour bloquer l’ordre de mots exclu. Cela voudrait dire que les clitics sont “actifs” syntaxiquement et, si c’est le cas, cela constitue un argument en faveur d’un traitement syntaxique de ces éléments. Dans une approche syntaxique, l’inacceptabilité des exemples en (12a) peut s’expliquer par la

contrainte sur les mouvements de têtes qui empêche une tête fonctionnelle de ‘sauter par-dessus’ une tête fonctionnelle de même type (cf. la minimalité relative) (Franks 1998: 46).

Si une approche syntaxique des clitiques de deuxième position s’avère être effectivement préférable à une analyse affixale, il nous faut renoncer aux critères d’ordre fixe, de supplétion et d’haplogogie comme étant indicatifs du statut affixal d’un élément. Nous arrivons à la même conclusion en examinant les clitiques de l’ancien français.

## LES CLITIQUES OBJETS DU FRANÇAIS

Dans cette section nous examinons certains aspects de l’évolution de la place des clitiques par rapport au verbe dans l’histoire du français. Miller suggère une évolution du type *clitique post-syntaxique* --> *affixe syntagmatique* --> *affixe de tête*. L’idée que les clitiques de l’ancien français étaient post-lexicaux alors que les clitiques du français moderne sont des affixes flexionnels reflète une tradition bien établie en linguistique française basée sur l’observation qu’au cours de l’histoire du français les clitiques sont devenus plus étroitement liés au verbe. Notre but dans cette section est de montrer que, si la caractérisation du premier stade est correcte, plusieurs des critères de distinction entre clitiques et affixes du tableau 1 doivent être reconsidérés.

### L’ancien français

Sur la base de faits bien connus cités à partir de Foulet, Miller (1991: 227) propose qu’au moins certains des pronoms objets des périodes les plus anciennes de l’ancien français avaient un statut de mot syntaxique, étaient des clitiques post-lexicaux. Ces faits sont rappelés ci-dessous, avec un peu plus de détails.<sup>4</sup>

1) Les pronoms objets faibles sont sujets à une restriction distributionnelle — connue comme la loi de Tobler-Mussafia — qui les exclut de la position initiale de la phrase; cette restriction vaut pour tous les types de propositions, comme on le voit dans les exemples (13) à (18):

#### Exemples à clitique postverbal

assertive:

- (13) a Alogierent **se** li reis é li real en Gabáá Achile (QLR:52,3, in de Kok:22)  
 b Entrebaiserent **sei** David é Jonathas é plurérent (...) (QLR:29,18 in de Kok:80)  
 c La pucele besse la teste /quant voit venir la fiere beste. /Fuit **li** li sans et la colour. (Pir., 664-6)

interrogative:

- (14) a ‘Plaist **te**, sire, que jó en alge á une des citez de Juda? (QLR:62,1 in de Kok:83)  
 b ‘Et li preudons li dist: "Conois **la** tu?" (Queste:112,17 in de Kok:82)

impérative:

- (15) Respundi nostre sire: ‘Pursiu **les**, senz dute les prendras, sis ociras’ (QLR:58,8 in de Kok:84)

---

<sup>4</sup> La discussion de Miller sur l’évolution est très courte, un peu plus d’une page, et ne prétend donc pas faire plus que de justifier les traits essentiels de l’évolution proposée.

### Exemples à clitique préverbal

assertive:

- (16) a (...) Deus **les** ad á mort livrez (QLR:25,12 in de Kok:74)  
 b Toutes ces choses **te** presta Nostre Sires (Queste:68,28 in de Kok:74)

interrogative:

- (17) a 'Sire, purquei **m**'as decéüé? (QLR:55,13 in de Kok:78)  
 b Ne **nos** connoissiez vos mie? (Artu:258,19 in de Kok:78)

impérative:

- (18) a Par Deu **li** dites /que, se il muert, qu'il en soit quites.  
 (Phil, II, LXXIII, 169-170, in Foulet, §172)  
 b Un vaissel nuvel me portéz é sél **m**'i metéz (QLR:176,20 in de Kok:78)

2) Un pronom fort avec accent contrastif pouvait apparaître dans la position habituelle d'un SN plein dans des contextes où aujourd'hui le clitique apparaît conjointement avec le pronom fort. Nous comprenons cette description comme signifiant que l'alternance de position entre clitique et forme forte relevait de règles syntaxiques plutôt que morphologiques.

3) Les pronoms objets de première et de deuxième personne en position postverbale sont à la forme forte s'ils sont sous l'accent, en position finale de constituant (19a), et à la forme faible s'ils ne portent pas l'accent, cette dernière situation se présentant lorsqu'ils sont suivis d'un autre clitique ou d'un sujet pronominal (19b), qui porte l'accent (Miller 1991: 227, n. 70, exemples repris à Foulet 1972).<sup>5</sup>

- (19) a. Tenez **moy** pour vostre anemy [...]?  
 b. Cuides **me** *tu* pour si peu esmaier?

La forme faible est donc vue comme la forme réduite d'un pronom fort pouvant apparaître dans la même position, la cliticisation étant donc phonologique dans ce cas.

À ces critères s'ajoute celui de la portée sur des verbes coordonnés. Le fait qu'au XVII<sup>e</sup> siècle les clitics objets pouvaient ne pas être répétés dans le cas de coordination de plusieurs verbes conjugués est utilisé par Miller (1991: 228) en faveur de l'idée qu'à cette période les clitics objets étaient des affixes syntagmatiques, et n'avaient pas encore (ou pas encore obligatoirement) le statut d'affixes de tête<sup>6</sup>. En ancien français également un pronom objet pouvait avoir portée sur une série de verbes coordonnés qu'il précédait, ce qui est compatible avec le statut de clitique post-lexical (voir tableau 1).

<sup>5</sup> L'alternance se rencontre aussi avec le réfléchi de la troisième personne.

<sup>6</sup> Miller mentionne aussi que la possibilité pour les clitics objets de sortir d'une infinitive introduite par une préposition disparaît au XVI<sup>e</sup> siècle, et que la montée du clitique hors des infinitives (à l'exception de *faire* et des verbes de perception) disparaît au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette description nous semble devoir être interprétée comme suggérant que la réanalyse des clitics objets, unités syntaxiques, comme affixes syntagmatiques se serait effectuée durant le XVI<sup>e</sup> siècle et leur réanalyse comme affixes de tête durant le XVII<sup>e</sup> siècle.

- (20) a Sire, fet il, je l'otroi bien, mes qu'il ne **vous** [griet ne anuit]. (Ch: 366-7, in Foulet, §424)  
 (le second *ne* dans cet exemple correspond à la conjonction *ni* du français moderne)  
 b Et Gauchier Le Fevre de Orgelet **le** [reçut et norri et aleva en sa meson par douze ans].  
 (Mir. Louis, 50:8, in de Kok:2; date: 1283)

Les phénomènes décrits sont compatibles avec l'hypothèse que les pronoms faibles de l'ancien français étaient des clitiques post-syntaxiques. On peut se demander si cette position est compatible avec les critères proposés pour distinguer clitiques d'une part et affixes de l'autre (voir tableau 1). La réponse est négative pour au moins six de ces critères.

### 1. Degré de sélection par rapport à l'hôte:

Pour la période la plus ancienne de l'ancien français couvrant le dernier quart du XIIe siècle et le XIIIe siècle, les pronoms clitiques se trouvent toujours dans le voisinage immédiat du verbe, quelle que soit sa position dans la phrase (de Kok 1985: 48-49).

- (21) a. ...; kar li vileins bien **le** crei (Fables:43,10-13, in de Bakker:155)  
 b. et li dist si haut que bien **le** pot oïr (Queste:29,12, in Vance:205)  
 c. ja par ma volenté ne l'avroiz tant com il soit en ma garde (Queste 89,6, in Vance:196)  
 d. et fet ses priees et ses oroisons, que Diex par sa pitié **li** soit en aide contre cel chevalier (Queste 170,26, in Vance:194)  
 e. ... dont **vos** pri je que vos chevalier **me** façoiz (Queste 35,21, in de Kok:75)

### 2. Ordre rigide et idiosyncratique

Les clitiques apparaissaient dans un ordre fixe.

- (22) Il **le me** dunad a sun plaisir. (QLR:6,28, in de Kok:133)  
 \*Il **me le** dunad a sun plaisir.

### 3. Trous arbitraires dans les cooccurrences:

Certains groupements de pronoms clitiques sont impossibles; par exemple la combinaison des pronoms *me* ou *te* entre eux ou avec *lui*. (de Kok 1985: 146-149))

- (23) \*Il **me lui** a présenté/**me t**'a présenté<sup>7</sup>  
 \*Il **lui m**'a/**te m**'a présenté

Aussi, la séquence *le lui* était remplacée par *lui/li* en ancien français

- (24) Et li empereres redemanda encore un respit, et on **li** donna. (Clari:58,10 in de Kok:579)

### 4. Haplologie

Les séquences de deux pronoms identiques sont exclues (de Kok 1985: 136 ss.).

<sup>7</sup> de Kok signale un exemple exceptionnel dans les QLR:

Mais requier le rei qu'il me<sub>acc</sub> te<sub>dat</sub> duinge é il ne m'escundirad pas (QLR:81,13)

Pour le français contemporain, Yves-Charles Morin, et d'autres ont signalé des exemples de type normalement exclu acceptés par certains locuteurs, comme le rappelle Miller (1991: 175, 263-266):

Il me lui semble fidèle

Il me lui fait raconter une histoire

Pierre me la lui fera raconter

### 5. *Élision obligatoire*

L'élision de la voyelle des clitiques devant un verbe commençant par une voyelle était obligatoire, y compris, selon de Kok (1985: 68), lorsque l'orthographe représentait la voyelle.

- (25) a. Si P'amad un des fiz le rei, Amon par num (QLR: 80,1, in de Kok:68)  
 b. \*Si la amad un des fiz le rei (...) (de Kok:68)

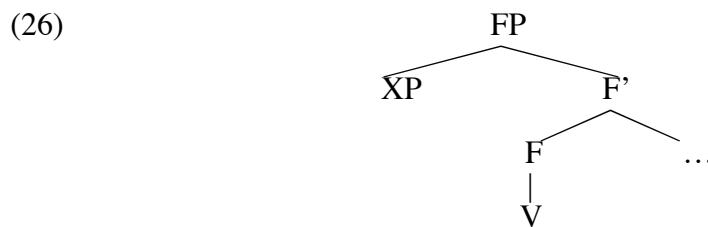
### 6. *Absence de coordination des pronoms clitiques*

Les pronoms clitiques objets ne pouvaient pas être coordonnés.

Étant donné ce conflit entre une analyse post-lexicale des clitiques et leur comportement vis-à-vis des critères de distinction entre clitiques et affixes, on se trouve devant un choix. Ou bien ces critères ne distinguent pas les clitiques post-lexicaux des affixes, ou bien ils sont valides, et dans ce dernier cas, cela nous laisse une seule possibilité d'analyse pour les clitiques de l'ancien français, si l'on se fie au tableau 1: qu'il s'agisse d'affixes de syntagme, puisque les affixes de tête sont répétés sur chaque conjoint. Avant d'abandonner les critères proposés, essayons donc de conserver les critères et de réinterpréter les données de l'ancien français en analysant les clitiques comme affixés au premier ou au dernier mot d'un syntagme.

### Une analyse affixale

L'ancien français est une langue V2 en proposition principale assertive, c'est-à-dire que le verbe apparaît normalement en deuxième position de la phrase<sup>8</sup>. Les clitiques sont normalement proclitiques sur le verbe (de Kok 1985: 66-70)<sup>9</sup>. La structure typique de V2 en grammaire générative est illustrée en (26). Le verbe occupe la position de la tête fonctionnelle la plus haute de la proposition, typiquement C, et un constituant quelconque occupe la position de spécificateur de cette tête.



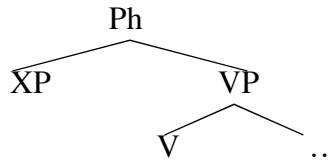
Un affixe syntagmatique étant positionné par rapport à un constituant maximal (un XP), avec le type de structure illustré en (26), la seule façon d'avoir les clitiques à la fois en position initiale ou finale de XP et en position immédiatement préverbiale est de les traiter comme enclitiques du XP initial; il faut supposer en plus qu'aucun élément parenthétique ou en incise ne peut intervenir entre XP et V. Bien qu'il existe des cas où un pronom objet

<sup>8</sup> La construction dite d'inversion narrative, avec verbe initial, échappe à cette généralisation.

<sup>9</sup> Sauf avec un nombre extrêmement restreint d'éléments initiaux (*jos, nes, nel, etc.*), ceci témoignant d'un stade antérieur. De Kok (1985:153) mentionne également qu'en latin, les pronoms faibles étaient enclitiques.

soit enclitique (voir note 9), le cas normal en ancien français est la proclise sur le verbe, ce qui n'est pas prédit par (26). Nous considérons donc la structure (27), plus proche des représentations faits en GPSG/HPSG. Dans cette structure, on peut analyser le clitique comme préfixé au premier mot du VP (28), comme le propose Miller pour un français plus tardif.

(27)



(28) Clitiques de l'ancien français affixes de VP (première tentative):

[+PREMIER (VP)]  
 [\_\_+X] (=préfixe)

Un affixe de syntagme étant non sélectif quant à la catégorie du mot auquel il s'attache, il faudrait alors s'assurer que le premier mot du VP est toujours un verbe, ce qui demanderait de considérer l'adverbe *bien* dans des exemples du type de (21a) comme externe au VP.

Il faut toutefois rendre compte de l'ordre verbe-clitique qui apparaît lorsque le verbe est en position initiale de phrase. Une approche lexicale traite le clitique comme un préfixe ou un suffixe selon que l'on a l'ordre cl-V ou V-cl. La question est de savoir comment rendre compte du fait que le mot avec pronominal suffixé apparaît en position initiale de phrase. Une possibilité serait de recourir à des stipulations du type de (29).

(29) Clitiques de l'ancien français affixes de VP (deuxième tentative):

- 1) [+PREMIER (VP)]  
 [\_\_+X] (=préfixe) "lorsque X n'est pas en position initiale de phrase"
- 2) [+PREMIER (VP)]  
 [X+\_\_] (=suffixe) "lorsque X est en position initiale absolue"

Dans une telle approche, la distribution du verbe affixé ne suit de rien. En principe, les opérations syntaxiques ne 'voient' pas la structure interne des mots<sup>10</sup>. Des traits comme *préfixe* et *suffixe*, qui sont satisfaits au moment de l'attachement morphologique et qui ne sont pas des traits qui percolent normalement, ne devraient pas influencer la position du mot dans la phrase. Le trait [+PREMIER] ne dit rien sur la distribution externe du VP. Il faudrait faire appel à d'autres facteurs pour rendre compte de cette distribution.

La même difficulté se pose si on tente d'analyser les clitics de l'ancien français comme des affixes du verbe (considérant alors comme non valide le critère selon lequel les affixes de tête n'ont pas portée dans les coordonnées, tout en conservant les autres critères tels quels). Il faudrait forcer le verbe suffixé à apparaître en position initiale et le verbe préfixé à ne pas apparaître dans cette position. On pourrait essayer d'envisager un système de traits

<sup>10</sup> Particulièrement dans les théories comme GPSG/HPSG/LFG incorporant un principe de lexicalisme strict.

sur le verbe qui nous donne ce résultat. Mais même si on parvenait à développer un tel système de trait, les faits de l'évolution ultérieure poussent à rejeter une telle position.

En effet, alors qu'en ancien français les pronoms faibles étaient dans le voisinage immédiat du verbe, à partir du XVe siècle on voit apparaître dans les infinitives la possibilité pour les clitiques préverbaux d'être séparés du verbe par des adverbes et parfois par des syntagmes.<sup>11</sup>

- (30) a et promist de jamais n'**en plus** parler (Vigneulles, Cent Nouvelles Nouvelles, 95, l. 90)  
 b et marchoit vers sa femme pour **la tresbien** froter (CNNA: 241, in de Kok:339)  
 c et menace sa femme de **la tant** battre que c'est rage (CNNA: 7, ibidem)  
 d (...) se prendrent toutes a **le tresgrandement** loer (Saintré:129,11, ibidem)  
 e C'est si grant pechié que de **le non point** paier (CNNA:195, in de Kok:334)  
 f et son père, pour **la de son duel gecter**, ly parla (Saintré, 5,1, in Pearce:223)  
 g et vous donne mon bracelet, en **vous de tresbon cuer** priant que le prenez en gré (Saintré:130, 11, in de Kok:346)

La possibilité d'interpolation de matériel entre le clitique et le verbe infinitif, qui se poursuit, dans le cas des adverbes comme *bien, trop, rien, plus, jamais, pas*, etc., jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, est un des facteurs qui amènent Miller à proposer une période intermédiaire entre l'ancien français (clitiques post-lexicaux) et le français moderne (affixes de tête) pendant laquelle les clitiques auraient été des affixes de VP (attachés morphologiquement au premier mot du VP, celui-ci pouvant être un adverbe ou une préposition). Les faits suivent naturellement si le statut d'affixe de VP est une étape intermédiaire dans la direction d'une intégration de plus en plus grande des clitiques à la tête verbale, mais ils sont évidemment problématiques pour une analyse des clitiques de l'ancien français où ceux-ci seraient déjà des affixes de tête: qu'est-ce qui aurait amené ceux-ci à perdre ce statut pour celui d'affixe syntagmatique ou de clitique postlexical?

### Une analyse syntaxique

Revenons donc à l'idée que les clitiques de l'ancien français étaient post-lexicaux. L'ancien français étant une langue de type V2 en principale, les phrases matrices de l'ancien français sont généralement analysées avec le verbe fléchi occupant la position C, qu'il s'agisse de phrases assertives, interrogatives, ou impératives, et la position du verbe en subordonnée est généralement identifiée avec celle de I. Mettant de côté les infinitives, les faits peuvent être décrits facilement dans le cadre de la théorie de l'Optimalité, de manière très semblable aux analyses données pour diverses langues par Legendre (1996, 1997) et Anderson (1996, 1997), à l'aide d'un ensemble de contraintes distributionnelles de poids différent. Pour la période la plus ancienne, on aurait les trois contraintes suivantes, de la plus forte à la plus faible:

- (31) 1. {Cl, [+T]} : le clitique doit apparaître comme voisin de (ou adjoint à) la catégorie contenant le trait [+T], le verbe fléchi.

<sup>11</sup>En ancien français, quand il y a séparation entre pronom préverbal et infinitif, le pronom préverbal est à la forme forte; cf. de Kok 1985:115 et de D.&K. 1996:301-302)

2. [-INITIAL, CP] : le clitique n'est pas initial dans le domaine propositionnel minimal défini par le verbe.
3. [+GAUCHE] : le clitique se place le plus à gauche possible. En particulier, il se place à gauche du verbe dans la mesure où cela satisfait les contraintes précédentes.

La première exigence assure que le clitique avoisine le verbe; la seconde qu'il ne soit pas initial dans la proposition minimale (cette restriction est typique des clitiqes de seconde position, et constitue sans doute ici une propriété résiduelle d'un stade où ces éléments étaient effectivement des clitiqes de seconde position); la troisième, qu'il précède le verbe à condition que cela ne viole pas la seconde contrainte, auquel cas, le clitique suit le verbe. Le groupe de clitique est sujet à ces contraintes. L'ordre relatif des clitiqes relève de contraintes indépendantes (cf., parmi d'autres, Watson 1997, Gerlach 1998). Dans notre analyse, le clitique est syntaxiquement 'actif' en ce sens qu'il a des exigences de placement syntaxique qui lui sont propres. Une analyse de ce type permet de rendre compte assez naturellement des changements dans les contextes requérant la position postverbale du clitique, comme on le verra dans la section suivante.<sup>12</sup>

### L'évolution de l'enclise

Dans une perspective syntaxique où la position postverbale du clitique vise à satisfaire une exigence syntaxique de celui-ci, l'évolution peut être attribuée à une série de changements dans les exigences du clitique lui-même, et plus particulièrement dans la seconde contrainte relative au trait -INITIAL. On peut décrire en trois stades l'évolution jusqu'au XVIIIe siècle (cf. de Kok 1985: 107-108 et de Dardel et de Kok 1996 [désormais, D&K]):

- (32) a. [-INITIAL, CP<sub>min</sub>]: clitique non initial dans la proposition minimale.
- b. [-INITIAL, CP<sub>max</sub>]: clitique non initial dans la proposition étendue.
- c. [-INITIAL, CP<sub>impér.max</sub>]: clitique non initial dans la proposition impérative étendue.

La première contrainte décrit l'état de langue illustré aux exemples (13) à (18), où la distribution des clitiqes obéit de manière stricte à la loi de Tobler-Mussafia; il s'agit d'un état de langue *reconstruit* par de Kok sur la base de l'évolution observée dans les textes à partir du XIIe siècle. Dans cette première étape, les clitiqes se trouvaient en position post-verbale lorsque le verbe n'était précédé d'aucun constituant à l'intérieur de la proposition minimale. En particulier, la conjonction de coordination fonctionnait comme élément externe à la proposition et n'induisait pas la proclise du pronom:

---

<sup>12</sup> La discussion de la position du verbe dans les infinitives dépasse le cadre du présent article. Si le verbe infinitif se place sous I en ancien français (I étant la tête syntaxique associée à [±Tense]), on peut rendre compte de l'apparition ultérieure d'éléments interpolés entre le clitique et le verbe infinitif en admettant que le verbe a cessé de monter jusqu'à I dans ces propositions. L'ordre *ne le pas faire*, observé du XVe au XVIIIe siècles, aurait le clitique sous I et le verbe infinitif plus bas dans la structure, probablement simplement dans le VP (cf. Hirschbühler et Labelle (1994a, 1994b, 1997) et Haverkort (1994)).

- (33) a Remuad le de sur sei é fist **le** cunestable de mil serjanz (QLR, in D&K:73)  
 b Pur có, receif cest present de ta ancele é dune **le** á ces cumpainguns ... (QLR, in D&K:332)  
 c É saverez **le me** vus mustrer? (QLR, in D&K:364)  
 d E se aucuns de vos, ce dist Deus, demandoit son pere del pain, donroit **li** ses peres en liu de pain pieres? (Sully: 132,37, in de Kok:83)  
 e Comment, dame, fet Boorz, haez **le** vos doncques si durement? (Artu:69,7, in de Kok:82)  
 f Cum il vint a únes loges á pasturs en cel chemin, trovad **i** les freres Achazie, <...>. (QLR., in D&K:72)  
 g E quant li reis out enquis des nuvels de Urie, cumandad **lui** qu'il returnast á sa maisun. (QLR:77,8, in de Kok:80)

Cet état de langue, concurrencé par un nouveau système, est en voie de disparition dès la fin du XIIe siècle.

L'étape subséquente est décrite par la deuxième contrainte. Dès la fin du XIIe siècle, et cette construction est déjà majoritaire dans la première moitié du XIIIe siècle chez certains auteurs, on peut trouver le clitique en position préverbale dans les interrogatives totales et (ensuite) dans les assertives précédées d'une expression externe à la proposition, par exemple une subordonnée adverbiale ou la conjonction de coordination "et"<sup>13</sup>.

- (34) a Tele vie mena com ot fait Acháb et li suen et **se** forfist vers notre Seigneur ... (QLR: 190,27, in de Kok:92)  
 b Et puis redist a Boort: "Comment, sire, fet elle, **me** leroiz vos donc ainsi? (Artu, l. 72-73:38, in D&K:54)  
 c Maintenant que il s'en furent alei, **se** feri en nostre paveillon une grans tourbe de joenes Sarrazins (Joinv.:140, in de Kok:91)  
 c Quant nos lor donons nos aumosnes, **lor** faisons bien as cors. (Sully:138,80, in de Kok:91)

Ce changement affecte les impératives non négatives, où le clitique commence à apparaître en position préverbale après un coordonnant (la construction est absente des QLR).

- (35) a levés sus et **me** prestés trois pains (Sully:131,28, in de Kok 1985:93)  
 b Tout ce, fet ele, lessiez ester et **me** dites se vos menjastes hui (Queste:106,28 in de Kok:94).  
 c Sire, done nos hui nostre vivre de chascun jor. Et **nos** pardone noz pechiez, ... (Mt 6.11-12, bible française du XIIIe siècle, in D&K:339)

Très rapidement par la suite, on passe à la grammaire décrite par la troisième contrainte. Le clitique objet préverbal apparaît dans les phrases où le verbe est en initiale absolue (de Kok 1985:92), sauf dans les impératives:

- (36) a **S'**est il donques corrouciez a nos? (Artu:82,28)  
 b **Vous** est il avenu si comme je vos dis devant? (Miracle St Louis:125, 236)

Dans les impératives, le clitique est postposé lorsque le verbe impératif est en initiale absolue, et il continue à être préverbal après un adverbe, comme en (37), jusqu'à la disparition du caractère V2 de la langue, et après un coordonnant, comme en (35), jusqu'en français classique.

<sup>13</sup> Après *et*, la postposition du pronom est majoritaire dans les QLR; dans Artu, seule l'antéposition se rencontre (de Kok 1985:102.)

- (37) a Or **me** dictes qui elle est (Saintré:15,3, in de Kok:316).  
 b Si **me le** pardonnez (La Tour: 205, ibidem).  
 c Tost de mon royaume **vous** partez (Nouv. 15:4, ibidem)

Étant donné les exemples en (35) et (37), il est clair que jusqu'en français classique, les exemples avec clitique en position postverbale dans les impératives ne peuvent pas être attribués à la morphologie impérative elle-même.

L'évolution décrite ici est caractérisée de façon naturelle par les contraintes données en (32), qui attribuent la position préverbale ou postverbale des clitiqes à des exigences de ceux-ci, exigences qui sont de nature syntaxique et qui se prêtent donc mal à un traitement affixal lexical des clitiqes. Le refus du clitique de se trouver en position initiale n'était sans doute plus, dès l'ancien français, une propriété prosodique. Par exemple, de Kok (1985: 176-77) fait remarquer que ce n'est pas que le clitique doit se trouver après un élément pleinement accentué, puisqu'il est préverbal après *ne/n'* de négation, qui était lui-même une forme faible, inaccentuée (certains auteurs parlant toutefois d'une forme secondairement accentuée), sujette à l'élision. Si le refus de la position initiale correspond à une grammaticalisation d'une contrainte prosodique antérieure, ce que nous avons exprimé ici à l'aide d'un trait [-INITIAL] sur le clitique, ce trait lexical reflète une propriété distributionnelle purement arbitraire, sans motivation profonde dans la grammaire synchronique, et par là, susceptible d'être affecté par le changement. On peut concevoir la suite de l'évolution comme une érosion graduelle des contextes requérant la position postverbale du clitique. Les exigences des clitiqes étant de plus en plus particulières, marquées, le nombre de contextes où le verbe est amené les précéder diminue.

On peut alors envisager de la façon suivante le changement ayant mené à la situation du français contemporain. Il est vraisemblable que le maintien du clitique postverbal dans les impératives affirmatives à verbe initial est lié au fait que les impératives affirmatives étaient à verbe initial dans leur très grande majorité. Avec la disparition progressive de la construction V2, la coordination en vient à être pratiquement l'unique cas où le clitique se trouve en position préverbale dans les impératives positives. Puisque la coordination n'a pas d'effet visible sur l'ordre des mots dans les autres types de proposition, le cas des impératives coordonnées devient tout à fait arbitraire et marginal en regard des impératives non coordonnées qui représentent l'immense majorité des impératives affirmatives. On peut considérer que ceci amène une nouvelle modification de la contrainte sur la position initiale du clitique, à savoir, limiter la portée de celle-ci à la proposition minimale:

- (38) [-INITIAL, CP<sub>impér.min</sub>]: clitique non initial dans la proposition impérative minimale.

La contrainte en (38) suggère qu'en français contemporain, la position du clitique continue à être gouvernée syntaxiquement. Alternativement, on peut concevoir qu'à ce stade, la position des clitiqes est le produit de règles lexicales qui génèrent les clitiqes avec le verbe en fonction de sa morphologie, comme le proposent plusieurs auteurs. Nous ne prendrons pas position sur cette question pour le moment. Pour les périodes anciennes de la langue, il nous semble que l'approche que nous venons d'esquisser, qui considère les clitiqes comme des unités syntaxiques autonomes ayant leurs exigences distributionnelles propres, est attrayante, puisqu'elle reflète de façon naturelle l'érosion des contextes

requérant la position postverbale des clitiques. Mais si les clitiques sont postlexicaux en ancien français, il faudra renoncer à certains des critères de distinctions entre clitiques et affixes donnés au tableau 1, notamment l'ordre fixe, les règles d'élision, l'haplologie, les restrictions de cooccurrence, l'impossibilité de coordonner. Il ne resterait essentiellement que les phénomènes de phonologie lexicale comme critères permettant de distinguer l'affixation de la cliticisation post-lexicale.

## CONCLUSION

Dans ce travail, nous avons tenté de montrer que les clitiques du serbo-croate et ceux de l'ancien français ont leurs propres exigences de placement syntaxique, ce qui suggère qu'ils sont actifs syntaxiquement et constitue un argument contre une analyse affixale lexicale de ceux-ci. Si nous avons raison, nous sommes amenés à conclure que plusieurs des critères de distinction entre clitiques et affixes proposés au tableau 1 doivent être rejetés, une conclusion qui nous semble requise pour des raisons indépendantes que nous n'avons pas abordées ici étant donné les contraintes d'espaces. Le rejet de tels critères n'impose toutefois pas le rejet d'une analyse affixale lexicale des clitiques du français contemporain.

Comme on l'a mentionné dans l'introduction, on peut très bien envisager des analyses où le placement des clitiques (des matrices de traits correspondantes) est dicté par des règles syntaxiques, la réalisation de ces matrices et l'ordre relatif des clitiques entre eux relevant de règles morphologiques post-syntaxiques. On pourrait alors conserver l'idée que l'ordre fixe et les idiosyncrasies morphophonologiques relèvent de la morphologie.

Paul Hirschbühler: hirsch@aix1.uottawa.ca

Marie Labelle: labelle.marie@uqam.ca

## RÉFÉRENCES

- Anderson, Stephen R. 1992. *A-Morphous Morphology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Anderson, Stephen R. 1996. 'How to put your clitics in their place, or why the best account of second-position may be something like the optimal one.' *The Linguistic Review* 13: 165-191.
- Anderson, Stephen R. (1997). 'Towards an Optimal Account of Second Position Phenomena.' A paraître dans J. Dekkers, et al. [eds.], *Optimality Theory: Syntax, Phonology and Acquisition* (Oxford University Press). Accessible électroniquement à <http://sapir.ling.yale.edu/~anderson/>.
- Auger, Julie. 1993. 'More evidence for verbal agreement-marking in colloquial French'. *Linguistic Perspectives on the Romance Languages*, édité par W. Ashby, M. Mithun, G. Perissinotto & E. Raposo, 177-198. John Benjamins: Amsterdam/Philadelphia.
- de Bakker, Cécile. 1997. *Germanic and Romance Inversion in French: A Diachronic Study*. La Haye: Holland Academic Graphics.

- Bonet, Eulàlia. 1991. *Morphology after Syntax: Pronominal Clitics in Romance Languages*. Thèse de doctorat. MIT.
- Dardel, Robert de & Ans de Kok (=D&K). 1996. *La position des pronoms régimes atones –personnels et adverbiaux– en protoroman, avec une considération spéciale de ses prolongements en français*. Genève: Droz.
- Foulet, Lucien. 1972 (1919). *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris: Champion.
- Franks, Steven. 1998. 'Clitics in Slavic'. Manuscrit, version 2.2, mars 1996 (96 p.). Position paper presented at the *Comparative Slavic Morphosyntax: The State of the Art* workshop, Spencer, Indiana. Accessible à: <http://www.indiana.edu/~slavconf/linguistics/download.html>. A paraître chez Slavica Publishers.
- Gerlach, Birgit. 1998. 'Restrictions on clitic sequences and conditions on the occurrence of clitics in Romance'. *Arbeiten des Sonderforschungsbereichs 282: Theorie des Lexicons*, Nr. 105. Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf.
- Halle, Morris & Alec Marantz. 1993. 'Distributed morphology and the pieces of inflection'. *The View from Building 20: Essays in Linguistics in Honour of Sylvain Bromberger*, édité par K. Hale & S. J. Keyser, 111-176. Cambridge, MA: MIT Press.
- Halpern, Aaron. 1995. *On the Placement and Morphology of Clitics*. Stanford: CSLI Publications.
- Harris, James. 1997. 'Morphologie autonome et pronoms clitiques en catalan et en espagnol'. *Les pronoms: morphologie, syntaxe et typologie*, édité par Anne Zribi-Hertz, 35-55. Saint Denis: Presses Universitaires de Vincennes.
- Haverkort, Mario. 1994. Parameters in the syntax of clitics'. *Proceedings of the Twentieth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*. General Session: Dedicated to the Contributions of Charles J. Fillmore, édité par S. Gahl, A. Dolbey & Ch. Johnson, 234-45. Berkeley: Berkeley Linguistic Society.
- Hirschbühler, Paul & Marie Labelle. 1994a. 'L'évolution des propositions infinitivales négatives en français'. *LINX* 29, numéro thématique sur la négation: 59-90.
- Hirschbühler, Paul & Marie Labelle. 1994b. 'Changes in Verb Position in French Negative Infinitival Clauses'. *Language Variation and Change*, 6: 149-178.
- Hirschbühler, Paul & Marie Labelle. 1997. 'La syntaxe de position dans les infinitivales négatives en moyen français'. *Le moyen français. Actes du VIIIe Colloque International sur le moyen français*, Didier, Paris: 483-506.
- Kok, Ans de. 1985. *La place du pronom personnel régime conjoint en français: une étude diachronique*. Amsterdam: Rodopi.
- Labelle, Marie. 1985. 'Caractère postlexical de la cliticisation française'. *Lingvisticae Investigationes* 9:83-96.
- Legendre, Géraldine. 'Clitics, verb (non-)movement, and optimality in Bulgarian'. *Technical Report JHU-CogSci-96-5*. Accessible électroniquement à <http://www.cogsci.jhu.edu>
- Legendre, Géraldine. 1997. 'Second position clitics in a verb-second language: conflict resolution in Macedonian'. *ESCOL '97. Proceedings of the Eastern States Conference on Linguistics*, édité par J. Austin & A. Lawson, 139-149. Ithaca, Cornell University: CLC Publications.
- Leeuw, Frank van der. 1997. *Clitics: Prosodic Studies*. La Haye: Holland Academic Graphics.

- Miller, Philip H. 1992. *Clitics and Constituents in Phrase Structure Grammar*. New York: Garland. [Thèse de doctorat, Université d'Utrecht, 1991.]
- Miller, Philip H. et Ivan A. Sag. 1995. 'Une analyse lexicaliste des affixes pronominaux en français'. *Revue québécoise de linguistique* 24:135-171.
- Miller, Philip H. et Ivan A. Sag. 1997. 'French clitic movement without clitics or movement'. *Natural Language and Linguistic Theory* 15:573-639.
- Pearce, Elizabeth. 1991. 'Tense and negation: Competing analyses in Middle French.'. *Papers from the 27th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society. Part Two: The Parasession on Negation*, éd. par L. Dobrin, L. Nichols, & R.M. Rodriguez, 219-232. Chicago: Chicago Linguistic Society.
- Vance, Barbara S. 1997. *Syntactic Change in Medieval French Verb-Second and Null subjects*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Rivero, Maria-Luisa. 1994. 'Negation, imperatives and Wackernagel effects'. *Rivista di Linguistica* 6.1:39-66.
- Watson, Keith. 1997. 'French complement clitic sequences: a template approach'. *French Language Studies* 7:69-89.
- Zwicky, Arnold M. 1977. *On Clitics*. Bloomington: Indiana University Linguistics Club.
- Zwicky, Arnold M. & Geoffrey K. Pullum. 1983. 'Cliticization vs Inflection: English n't'. *Language* 59:502-513.